PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MASKINONGÉ MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVÈRE

2 avril 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Sévère, tenue le 2 avril 2024 à 20h heures à l'hôtel de ville sise au 59 rue Principale.

Présences:

Mairesse
Conseiller au poste numéro 1
Conseiller au poste numéro 2
Conseiller au poste numéro 3
Conseiller au poste numéro 4
Conseillère au poste numéro 5
Conseiller au poste numéro 6

1. Ouverture

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, déclare la séance ouverte à 20h, le quorum étant atteint. Madame Marie-Andrée Cadorette, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Suivi de la séance du 5 mars 2024
- 4. Dépôt du procès-verbal de la séance du 5 mars 2024
- 5. Adoption de la liste de la correspondance du mois de mars 2024
- 6. Autorisation signature mairesse documents municipaux

- 7. Entretien des chemins d'hiver choix du soumissionnaire
- 8. Sûreté du Québec refonte règlements municipaux
- 9. PPA (CE-ES) Discrétionnaire député
- 10. Offres de services glissement de terrain caractérisation
- 11. PIIRL Rencontre Techni-Consultant
- 12. TECQ- Accompagnement Techni-Consultant
- 13. Cours d'eau Trahan demande MRC de Maskinongé
- 14. Compost Offre printemps 2024
- 15. Stratégie d'économie d'eau potable tournée régionale de sensibilisation
- 16. Rencontre MRC schéma d'aménagement du territoire
- 17. Membres CCU compensation financière
- 18. Congrès FQM
- 19. Éoliennes
- 20. Transport adapté et transports collectifs information
- 21. Arbres fruitiers
- 22. Poubelle déjection animale
- 23. Demande contribution financière Comité des loisirs Fête Nationale
- 24. Rapiéçage
- 25. Bénévole Bibliothèque Aude-Marie Poirier
- 26. Fête reconnaissance des bénévoles
- 27. Rencontre d'information proches aidants
- 28. Félicitations « Bon coup »
- 29. Moisson Mauricie Brunch bénéfice
- 30. Période de questions
- 31. Circulaire mensuelle
- 32. Approbation des comptes soumis
- 33. Maski s'ramasse
- 34. Entrée charretière travaux MTQ

35. Demande rencontre député Simon Allaire - terrain

36. Levée de la séance

45-04-24 Il est proposé par : Monsieur le conseiller Martial Lacerte

Appuyé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que décrit ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Suivi de la séance du 5 mars 2024

Les résolutions ont été exécutées.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2024

46-04-24 Il est proposé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard Appuyé par : Monsieur le conseiller Olivier Lamy

Et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 5 mars 2024, tel que rédigé, considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du dit procèsverbal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Adoption de la liste de correspondance du mois de mars 2024

47-04-24 Il est proposé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Appuyé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay

Et résolu :

D'approuver la liste de la correspondance, telle que déposée ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Autorisation signature mairesse documents municipaux

48-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Olivier Lamy Appuyé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard

Et résolu :

D'autoriser madame la mairesse, Jacinthe Noël, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Sévère en tout temps lorsque les projets ont été préalablement approuvés par résolution par le conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Entretien des chemins d'hiver – Choix du soumissionnaire

Considérant qu'un seul entrepreneur a transmis une soumission pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2024-2025 dans les délais prévus, à savoir :

Transport Viateur St-Yves
 103 647.09 \$ taxes incluses si le Rang

Bellechasse est ouvert à la circulation.

114 883.60\$ taxes incluses si le Rang Bellechasse est fermé et le détour

encore obligatoire.

Considérant que cette soumission est jugée conforme au devis de la municipalité;

En conséquence:

49-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Claude Beauclair Appuyé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'accepter la soumission de Transport Viateur St-Yves pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2024-2025 au montant de 103 647.09\$ \$ taxes incluses si le rang Bellechasse est ouvert à la circulation ou au montant 114 883.60\$ si le rang Bellechasse est encore fermé et le détour obligatoire ;

Que le paiement soit fait en cinq versements égaux payables aux mois de janvier, février, mars, avril ainsi que mai 2025;

Que les paiements en soient autorisés et ratifiés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Sûreté du Québec - refonte des règlements municipaux

50-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

De s'opposer à l'ajout, au *Règlement applicable par la SQ*, de l'article 152 en lien avec le port de la muselière pour les chiens de plus de 11 livres présents dans les évènements, activités, rassemblements ou festivals organisés par la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. PPA (CE-ES) - Discrétionnaire député

51-04-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair Appuyé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sévère demande au débuté Simon Allaire un montant de 80 000\$ en provenance de son enveloppe discrétionnaire pour le pavage des rangs Bellechasse et Saint-François de Pique-Dur ainsi que le remplacement d'un ponceau sur la Rue de l'Église;

10. Offre de service – glissement de terrain - caractérisation

Considérant que la municipalité a effectué deux demandes de prix pour la caractérisation environnementale de phase 1 dans le dossier du glissement de terrain situé devant le 470 rang Bellechasse;

Considérant que la municipalité a reçu les propositions suivantes :

Caractérisation environnementale phase 1

- ENGLOBE: 3 865 \$ avant taxes

- Tetra Tech QI inc. : 5 000\$ avant taxes

Considérant que les deux propositions sont conformes aux attentes de la municipalité;

En conséquence :

52-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Olivier Lamy Appuyé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil municipal de Saint-Sévère octroie le mandat à la firme ENGLOBE pour un montant de 3 865\$ avant taxes afin de réaliser la caractérisation environnementale phase 1 des sites liés au glissement de terrain ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. PIIRL - Rencontre Techni-Consultant

Madame Cadorette, directrice générale, informe les membres du conseil qu'une rencontre a eu lieu à la MRC de Maskinongé en lien avec le PIIRL. La firme Techni-Consultant a été mandatée par la MRC dans le cadre de ce dossier.

Grâce au PIIRL les municipalités de la MRC verront l'ensemble de leur réseau routier analysé et l'état de leurs infrastructures leur sera communiqué.

12. TECQ - Accompagnement Techni-Consultant

Considérant l'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. en date du 4 mars 2024 pour l'accompagnement dans la programmation de la TECQ (Année 2024);

Considérant que l'offre de services professionnels comprend un accompagnement, forfaitaire défini de la façon suivante :

- Planification des rencontres virtuelles avec les intervenants;
- Priorisation des demandes selon les budgets et suivi;
- Compléter la programmation de la TECQ avec les coûts réalisés et priorisés;
- Toutes les révisions (si requises);
- Préparation de la reddition de comptes finale;
- Répondre aux questions des comptables.

53-04-24

En conséquence :

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay

Appuyé par : Monsieur le conseiller Olivier Lamy

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la Municipalité accepte l'offre de services professionnels d'accompagnement de la firme Techni-Consultant inc. au coût de 1 950 \$ plus les taxes applicables ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. Cours d'eau Trahan – demande MRC de Maskinongé

Considérant que le cours d'eau Trahan est problématique et occasionne des inondations dans le bas du village quasiment toutes les années et parfois plus d'une fois dans l'année;

Considérant que, au fil des ans, plusieurs intervenants se sont penchés sur ce dossier et en sont venus à la conclusion, entre autres choses, que le ponceau appartenant à la ferme PALUDA S.E.N.C. semble inadéquat et accentue les problématiques du cours d'eau, ce qui contribue aux inondations ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Sévère souhaite protéger ses citoyens et désire que des actions soient prises afin d'éviter les inondations causées par le cours d'eau Trahan;

Considérant que la municipalité souhaite que la MRC de Maskinongé analyse le ponceau situé sur le cours d'eau Trahan sur les lots 2940113 et 3052100 appartenant à la Ferme PALUDA S.E.N.C. afin de s'assurer de la conformité de celui-ci et dans l'éventualité où ce dernier ne serait pas aux normes (tel que proposé par certains intervenants) d'en exiger la conformité afin de ne pas nuire au libre écoulement de l'eau ;

En conséquence :

54-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Martial Lacerte Appuyé par : Monsieur le conseiller Olivier Lamy

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Sévère demande à la MRC de Maskinongé d'analyser le ponceau appartenant à la ferme PALUDA S.E.N.C. situé sur le cours d'eau Trahan sur les lots 2940113 et 3052100 ;

Que la municipalité demande à la MRC de Maskinongé de s'assurer de la conformité dudit ponceau et d'exiger sa mise aux normes dans l'éventualité ou celui-ci ne serait pas conforme et nuirait, par conséquent, au libre écoulement de l'eau;

Que la municipalité fournisse à la MRC les documents en provenance du MTQ et d'un ancien responsable des cours d'eau de la MRC de Maskinongé affirmant que ledit ponceau est problématique ;

14. Compost - Offre printemps 2024

Considérant qu'Enercycle offrira gratuitement du compost aux municipalités et aux citoyens qui le désireront au courant du mois de mai 2024 ;

Considérant qu'Enercycle offre à chaque municipalité l'équivalent d'un camion dix roues de compost (20 verges cubes), à venir récupérer pour ensuite distribuer à leurs citoyens;

Considérant que la municipalité ne possède pas de véhicules lui permettant de récupérer une grande quantité de compost ;

Considérant que la municipalité souhaiterait offrir du compost a ses citoyens ;

En conséquence :

55-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay Appuyé par : Monsieur le conseiller Claude Beauclair

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la municipalité de Saint-Sévère demande aux municipalités voisines si l'une d'entre elles accepterait de lui livrer du compost lorsqu'elle ira chercher le compost destiné à ses citoyens ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. Stratégie d'économie d'eau potable – tournée régionale de sensibilisation

Considérant que dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP), Réseau Environnement, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lance une tournée régionale de sensibilisation à la tarification de l'eau potable à l'intention des élus municipaux ;

Considérant que certains élus de la municipalité sont intéressés par la tournée de sensibilisation proposée ;

Considérant que la municipalité doit s'inscrire si elle souhaite participer à une journée de formation offerte dans le cadre de la tournée de sensibilisation ;

En conséquence :

56-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la municipalité de Saint-Sévère inscrive, monsieur le conseiller Maxime Castonguay, madame la directrice générale Marie-Andrée Cadorette et madame la mairesse Jacinthe Noël à l'une des journées de formation offerte dans le cadre de la tournée de sensibilisation aux modes de financement des services d'eau;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. Rencontre MRC – schéma d'aménagement du territoire

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil qu'une rencontre sera organisée par le service d'aménagement de la MRC afin de présenter aux municipalités les nouvelles orientations gouvernementales.

La rencontre est prévue pour le mercredi 1^{er} mai prochain. Les invitations officielles seront envoyées sous peu.

Madame la mairesse souligne que cette rencontre sera importante pour les élus et plus particulièrement pour les membres du comité consultatif d'urbanisme soit le CCU.

Messieurs les conseillers Claude Beauclair, Olivier Lamy et Maxime Castonguay démontrent de l'intérêt pour la rencontre à venir.

17. Membres CCU - compensation financière

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme est composé de 2 membres du conseil municipal et de 3 citoyens de la municipalité;

Considérant que les élus municipaux ont un revenu mensuel lié à leur fonction;

Considérant que les citoyens membres du CCU n'ont aucune rémunération pour leur implication ;

Considérant que la majorité des municipalités de la MRC offre une compensation financière à leurs citoyens membres du CCU;

Considérant que le montant moyen offert par les autres municipalités de la MRC à leurs citoyens membres du CCU est de 50\$ par rencontre ;

Considérant que les rencontres du CCU sont rares, mais lourdes en responsabilités ;

Considérant qu'il est difficile de recruter des citoyens qui acceptent de devenir membres et de siéger sur le CCU;

En conséquence :

57-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la municipalité de Saint-Sévère octroie un montant de 50\$ par rencontre à chaque citoyen non-élu membre du comité consultatif d'urbanisme;

Que les frais de déplacement soient remboursés, selon les modalités de la convention collective des employés municipaux, pour les rencontres du CCU se tenant à l'extérieur du territoire de la municipalité de Saint-Sévère ;

18. Congrès FQM

Considérant que madame la mairesse Jacinthe Noël et messieurs les conseillers Olivier Lamy et Maxime Castonguay sont intéressés à participer au congrès de la FQM pour l'année 2024;

En conséquence :

58-04-24

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Beauclair Appuyé par : madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'inscrire madame la mairesse Jacinthe Noël ainsi que messieurs les conseillers Olivier Lamy et Maxime Castonguay au congrès de la FQM et de réserver leurs hébergements en conséquence ;

Que la directrice générale de la municipalité, madame Marie-Andrée Cadorette, s'inscrive également au congrès de la FQM et que les sommes nécessaires à son inscription et son hébergement soient prises dans son budget de formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19. Éoliennes

Monsieur le conseiller Claude Beauclair se questionne en lien avec les projets d'éoliennes présents dans d'autres MRC. Monsieur Beauclair souligne qu'il serait important de prévoir une politique ou une règlementation en lien avec l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité afin d'être prêt à réagir lorsque la municipalité sera confrontée à cette situation.

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, abonde dans le même sens que monsieur le conseiller Claude Beauclair et demande à la directrice générale de contacter le service d'aménagement de la MRC de Maskinongé afin de valider avec eux si des dispositions peuvent être prises afin de règlementer les éoliennes.

20. Transport adapté et transport collectif - information

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, explique aux membres du conseil que le directeur général de la ville de Louiseville, monsieur Yvon Douville, a fait parvenir un courriel à la municipalité afin d'informer les élus des orientations de la ville de Louiseville en lien avec le transport adapté et le transport collectif.

Monsieur Douville recommande un regroupement des deux organisations et la ville de Louiseville a accepté, par une très forte majorité, ses recommandations.

Monsieur Douville est disponible pour toute question ou tout commentaire à ce sujet.

21. Arbres fruitiers

59-04-24

Il est proposé par : Madame la conseillère Myriam Poulin Appuyé par : Monsieur le conseiller Martial Lacerte

Et résolu :

D'acheter cinq arbres fruitiers pour un montant approximatif de 360\$;

De planter les arbres fruitiers sur le terrain des loisirs de la municipalité ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22. Poubelle - déjection animale

60-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay Appuyé par : Monsieur le conseiller Claude Beauclair

Et résolu :

D'acheter un bac de poubelle noir et d'y installer une enseigne afin de sensibiliser la population a l'importance de ramasser les déjections de leurs animaux domestiques ;

23. Demande contribution financière – Comité des loisirs – Fête Nationale

Considérant que le comité des loisirs de la municipalité organise des festivités pour souligner la Fête Nationale ;

Considérant que le comité des loisirs demande une contribution financière de 1000.00\$ à la municipalité afin de permettre le bon déroulement de l'activité;

En conséquence :

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard 61-04-24 Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'octroyer un montant de 1000.00\$ au comité des loisirs pour la réalisation des festivités de la Fête Nationale ;

Que la municipalité demande un montant de 800\$ au député Simon Allaire pour l'achat de fruits, légumes et fromage afin d'offrir des aliments « santés » lors de l'évènement ;

Que le paiement en soit autorisé et ratifié ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

24. Rapiéçage

62-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay

Appuyé par : Monsieur le conseiller Olivier Lamy

Et résolu :

De contacter l'entreprise Pavage Gravel pour effectuer le rapiéçage de l'asphalte en bouchant de nombreux trous sur les routes de la municipalité;

25. Bénévole bibliothèque – Aude-Marie Poirier

Considérant que, depuis quelque temps, madame Aude-Marie Poirier s'implique bénévolement dans le comité de la bibliothèque afin d'organiser des activités pour les citoyens et citoyennes de la municipalité et stimuler la vie communautaire ;

Considérant que madame Aude-Marie Poirier souhaite s'impliquer sur une base régulière dans le comité biblio :

Considérant que la coordonnatrice de la bibliothèque, madame Jocelyne Lavigne, reconnaît, madame Aude-Marie Poirier, à titre de bénévole officielle du comité Biblio ;

En conséquence :

63-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la municipalité de Saint-Sévère nomme madame Aude-Marie Poirier à titre de membre officiel du comité de la bibliothèque ;

Que la municipalité remercie madame Aude-Marie Poirier pour son implication;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

26. Fête reconnaissance bénévoles

64-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard Appuyé par : Monsieur le conseiller Claude Beauclair

Et résolu:

Que la municipalité de Saint-Sévère organise, le dimanche 26 mai prochain, un brunch en guise de reconnaissance aux nombreux bénévoles de la municipalité;

27. Rencontre d'information – Proches aidants

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil qu'une rencontre organisée par l'organisme *Proches aidants de la MRC de Maskinongé*, se tiendra dans les locaux municipaux le mardi 16 avril prochain.

Madame la mairesse souligne que cette rencontre est particulière pertinente dans un contexte de population vieillissante.

28. Félicitations « Bon coup »

Considérant que certains citoyens et citoyennes de la municipalité se démarquent par les bons coups qu'ils ont réalisés ;

Considérant que madame la mairesse, Jacinthe Noël, souhaite souligner les réussites des citoyens et citoyennes de la municipalité, et ce, lors de toutes séances régulières du conseil municipal;

En conséquence :

65-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maxime Castonguay Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que la municipalité de Saint-Sévère félicite :

L'entreprise Rien ne se perd, tout se crée pour avoir remporté le prix *Entreprise industrielle* présenté par Investissement Québec lors de la Soirée des Sommets Desjardins.

L'entreprise Passion Lavande pour avoir remporté le prix *Bon Coup de l'année* présenté par la MRC de Maskinongé lors de la Soirée des Sommets Desjardins.

Mademoiselle Mahée Lamy pour sa nomination au concours d'écriture du Centre de services scolaire Chemin-du-Roy dans le cadre du Salon du livre.

Madame Raymonde Gagnon pour la publication de son livre intitulé « Vivre la grossesse et donner naissance, à l'ère de la biotechnologie ».

Que la municipalité procède à la nomination des Bons coups des citoyens et citoyennes de la municipalité lors de chaque séance régulière du conseil municipal;

Que les félicitations apparaissent dans la circulaire mensuelle;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

29. Moisson Mauricie - Brunch bénéfice

Le présent sujet est annulé.

30. Période de questions

Des citoyens présents dans l'assistance posent des questions aux membres du conseil en lien avec des sujets d'intérêt public.

31. Circulaire

Les membres du conseil discutent des différents points qu'ils souhaitent inclure dans la circulaire mensuelle, à savoir :

- Bon coup
- Proches aidants
- Maski s'ramasse
- Permis de feu
- Règlement eau potable

32. Approbation des comptes soumis

66-04-24 Il est proposé par : Monsieur le conseiller Martial Lacerte

Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Et résolu :

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

Comptes à payer	42 992.13\$
Déboursés directs	-\$
Salaires	-\$
Total	42 992.13 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

33. Maski s'ramasse

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil que le comité citoyen carboneutre organise encore cette année l'activité Maski s'ramasse. L'information au sujet de l'évènement sera publiée dans la circulaire mensuelle.

34. Entrée Charretière – travaux MTQ

67-04-24

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Martial Claude Appuyé par : Monsieur le conseiller Claude Beauclair

Et résolu :

De contacter à nouveau le MTQ afin de leur redemander de corriger les entrées charretières qui ont été mal asphaltées lors des travaux de l'été dernier ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

35. Demande rencontre député Simon Allaire - terrain

Madame la mairesse, Jacinthe Noël, informe les membres du conseil qu'elle demandera une rencontre avec le député Simon Allaire afin de discuter avec lui de parcelle de terrain situé dans la municipalité de Saint-Sévère qui n'appartiennent pas à la municipalité, mais plutôt au gouvernement.

Madame la mairesse souhaite s'entretenir avec le député à ce sujet afin de valider de quelle manière la municipalité doit procéder pour récupérer ces parcelles de terrain.

36. Levée de la séance

68-04-24 Il est proposé par : Monsieur le conseiller Robert Lessard Appuyé par : Madame la conseillère Myriam Poulin

Que la présente séance soit levée à 21h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jacinthe Noël Marie-Andrée Cadorette
Mairesse Directrice générale &

Greffière-trésorière

Je, Jacinthe Noël, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.